



DIRECTION RESEAU 44/85

Tous Les Syndicats Claquent La Porte !!!

Face à la politique destructrice d'emplois de la Direction du Réseau 44/85 qui impacte nos conditions de travail, **L'INTERSYNDICALE** qui a quitté la séance du 05 mars 2015 appelle **l'Ensemble du Personnel de la DR**

DET, DETA, FDV, GCPPro, GCB, RH, Guichetiers.....et tous les autres métiers

à se mobiliser par La Grève

Le JEUDI 09 AVRIL 2015

1 er wagon pour 2015 et les autres suivront.....sans oublier les réorganisations 2014 déjà en cours !!

TERRAIN	EXCECUTION	ENCADREMENT	FORCE DE VENTE	TOTAL TERRAIN	VOLUME HORAIRE
ANCENIS	-1,04	+0,14	0	-0,90	-9H
GUEMENE	-0,53	-0,22	0	-0,75	-9H
NANTES ERAUDIÈRE	-1,85	-0,14	0	-1,99	0
NANTES BEAUSEJOUR	-0,97	-0,10	0	-1,07	0
NANTES BELLEVUE	-0,88	-0,10	0	-0,98	-3H
NTE CHAMP DE MARS	-0,95	-0,14	-1	-2,09	-0,30H
BOUAYE	-0,64	-0,11	0	-0,75	-13H
BOUGUENAIS	-0,45	-0,50	-1	-1,95	-2h30
ST BREVIN	-1,04	-0,10	0	-1,14	-17H45
STE PAZANNE	-0,58	-0,30	0	-0,88	-6H
FONTENAY LE COMTE	-1,05	-0,49	-1	-2,54	-3H
LA MOTHE ACHARD	-0,60	0	0	-0,60	-1H15
LA ROCHE/YON	-1,53	-0,11	0	-1,64	-3H
TOTAL	-12,11	-2,17	-3	-17,28	-68H

CONTACTS :

Pour CGC

François PAGEAU
07.86.09.97.68

Pour CGT

Barbara TRICHET(85)
06.70.67.76.60
Pascal LE LAUSQUE(44)
06.70.67.20.39

Pour SUD

Thierry GRUGET
06.80.46.23.22
François BLEUNVEN
06.80.46.23.22

Pour FO

Stéphane RIVASSEAU (44)
02.40.48.24.21
Daniel GRELIER (85)
06.33.47.04.22

Pour CFTC

Jean-Philippe MALLET
06.48.71.96.53

Pour CFDT

René RECULEAU
06.72.82.66.69



DECLARATION CDSP RESEAU DU 05 MARS 2015

Les organisations syndicales de La Poste CGT, FO, SUD, CFTD, CFTC et CGC se sont réunies et ont décidé de cette déclaration commune à cette CDSP du 05 mars 2015.

La Poste avec 719 millions d'Euros de résultat d'exploitation en hausse de 16%, ne donne pas les moyens aux postières et aux postiers d'accomplir pleinement leurs missions. La Poste, second employeur après l'Etat, a une responsabilité sociale à prendre, dans la relance et dans la création d'emplois. Au lieu de cela, elle réorganise à tour de bras avec pour objectif de réduire la masse salariale. La responsabilité incombe pleinement à nos dirigeants qui, sous couvert de rentabilité financière, saccagent le service public postal et nos conditions de travail. Et pourtant, il ne peut y avoir de développement économique sans de bons services publics de qualité qui répondent à un réel besoin de la population.

En accord avec son plan stratégique 2015- 2020, La Poste met en œuvre une évolution des sites sur les territoires et la DR 44/85 n'y échappe pas. La vision purement mathématique et productiviste de l'entreprise impacte de manière définitive la présence postale. Le secteur postal reste pourtant un élément essentiel de la communication et du lien social sur le territoire. Il existe donc une profonde incompatibilité entre le modèle économique prôné par La Poste (désertification des zones rurales au profit de grands bureaux de poste urbains, pour certains déjà au bord de l'asphyxie), et la place qu'elle occupe dans la société.

Nous sommes conviés aujourd'hui pour entendre l'entreprise nous annoncer la suppression de près de 18 PT sur ces 13 terrains en réorganisation. Quand on connaît les conditions de travail actuelles dans lesquelles les postières et les postiers, qu'ils soient DET, DETA, conseillers bancaires, guichetiers, exercent leur activité par manque criant d'effectifs, cela n'est pas concevable. Et ne parlons pas de l'impact humain que toutes ses réorganisations et son lot de mobilités ont sur les salariés.

C'est pourquoi, nous exigeons de la DR une présentation préalable des conditions de mobilité et de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, prévue à long terme, sur le territoire Loire Atlantique-Vendée. Ces formations et montées en compétence sont d'autant plus importantes que La Poste à travers son projet « DET de demain » veut faire de La Banque Postale sa priorité ; projet qui impactera l'ensemble des salariés du Réseau.

Les organisations syndicales regrettent l'absence de la Directrice, de son adjoint et/ou de la Directrice des Ressources Humaines dans cette Commission de Dialogue Social Poste dont l'ordre du jour portait sur 18 suppressions de positions de travail et 68 heures de moins d'ouverture de bureaux de poste.

Pour les syndicats, cette attitude est irresponsable.

Suite à notre déclaration préalable, les représentants de la Direction n'ont pas été en mesure de nous apporter des réponses.

Les 6 syndicats ont donc quitté la réunion.